

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX04400309000095-07TPE01

**VARADETO
LE MEJA
46260 VARAIRE**

Facture du 13/02/2024 n° 10193022220



Electricité

Montant Hors TVA	828,84 €
Montant TVA (payée sur les débits)	161,05 €
Facture TTC	989,89 €

Montant total à payer (TTC) 989,89 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 13/03/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **989,89 €**
à partir du : **28/02/2024**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00924629410 XX

Facture du 13/02/2024 n° 10193022220

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		776,85 €
Fourniture		776,85 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		36,99 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		4,77 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		32,22 €
Services (HT)		15,00 €
Services		15,00 €
Total Hors TVA		828,84 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	161,05 €
TVA à 5,50%	32,52	1,79 €
TVA à 20,00% Autres (1)	15,00	3,00 €
TVA à 20,00%	781,32	156,26 €
Total TTC facturés sur la période		989,89 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1% enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Facture du 13/02/2024 n° 10193022220

Détail de facturation complémentaire



Services	15,00 € HT		
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010007649271 Service hors SI - prix réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 01/24 Assistance Dépannage Intégral (1)		15,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

VARADETO

Détail de votre facturation par site du 13/02/2024 n° 10193022220

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 24kVA
Réf. de votre contrat 2010007649271
Prix réglementés
Souscrit depuis le 17/06/2023

Données Point de Livraison

77 place D OCCITANIE CAFE LE GALOPIN LOCA 46260
LIMOGNE EN QUERCY
Réf Acheminement Electricité : 23424891454948
Code site : GALOPIN



4 / 4

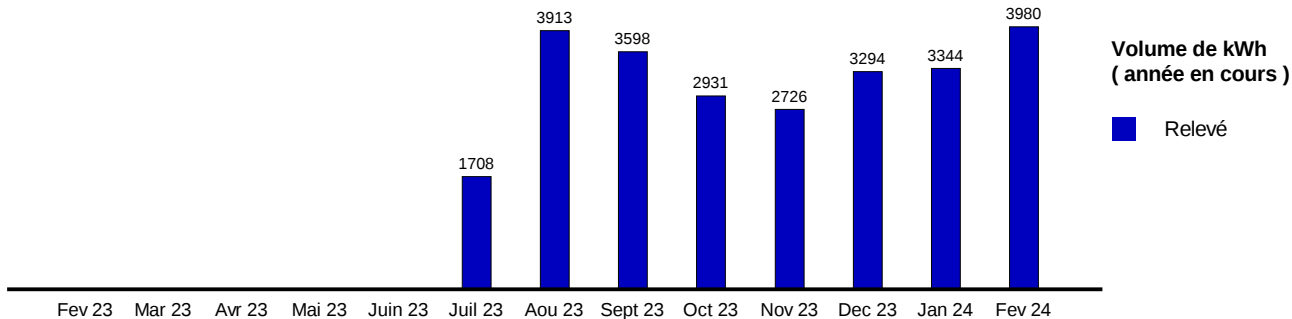
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 46 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh

Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité *				776,85 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	27,75 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2024 au 29/02/2024		27,75 €/mois	27,75 €	5,50 %
Consommation (HT)		Période	Conso 3 980 kWh	Prix unitaire HT	749,10 €
Electricité Période unique	du 12/01/2024 au 31/01/2024	2 568 kWh	19,070 c€/kWh	489,72 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 01/02/2024 au 11/02/2024	1 412 kWh	18,370 c€/kWh	259,38 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 21,75 €, et la part variable est de 173,93 €

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		Taux de TVA
			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				36,99 €	Hors TVA
		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 12/01/2024 au 31/01/2024	2 568 kWh		0,10000 c€/kWh	2,57 €
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2024 au 11/02/2024	1 412 kWh		2,10000 c€/kWh	29,65 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 12/01/2024 au 12/02/2024	21,75		21,93 %	4,77 €

Total Hors TVA pour ce site			813,84 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	158,05 €	
TVA à 5,50%		32,52 €	1,79 €	
TVA à 20,00%		781,32 €	156,26 €	
Total TTC pour ce site			971,89 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 690 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 24,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	30656 le 12/01/2024	34636 le 12/02/2024

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 12/03/2024